

4. La loi sur les épizooties ne précise aucune définition scientifique de ce qu'est une épidémie ou une pandémie! L'Organisation mondiale de la santé (OMS) peut changer sa définition d'une manière arbitraire, si cela sert les intérêts de l'industrie pharmaceutique. C'est déjà arrivé: en 2009, l'OMC a élevé le niveau d'alerte pandémique à la phase 6 pour la «grippe porcine» sans fondements scientifiques. Le Conseil fédéral a repris les décisions de l'OMS en raison de contrats internationaux. L'achat de vaccins inutiles qu'il fallait ensuite éliminer sous forme de déchets spéciaux a coûté des millions aux contribuables. Les membres et les conseillers de l'OMS et de tous les services d'autorisation de médicaments sont des «scientifiques» proches de l'industrie pharmaceutique.

Le Conseil fédéral a transmis notre souveraineté nationale à l'OMS – une organisation internationale qui se comporte comme une dictature au service de l'industrie pharmaceutique!

5. La loi sur les épizooties ne tient pas compte des remèdes naturels. Que deviendront le respect et la responsabilité envers la Création, si de plus en plus de remèdes naturels sont bannis par le Codex Alimentarius ou si leur mise sur le marché est soumise à des conditions financières exorbitantes? Pourquoi ne pas remettre en question la doctrine, sachant qu'elle donne lieu à des fraudes scientifiques? Créons un espace pour rédiger une toute nouvelle loi qui garantit le respect de la dignité des hommes et des animaux!

**Le 25 novembre 2012, votez
NON à la loi sur les ÉPIZOOTIES**

SITE WEB: <http://FRAUEN-GEGEN-TSG.ch>

DONS: Compte postal 60-643497-2 FRAUEN GEGEN TSG
IBAN: CH57 0900 0000 6064 3497 2 **BIC:** POFICHBEXXX

VOLANTINI e AFFISSI A4 e A3 da comandare presso:

info@frauen-gegen-tsg.ch / Tel 056 426 78 15

Nous Suissesses et Suisses, vivons dans le seul pays qui permet à la population de voter sur un sujet pareil. Des personnes d'Europe et d'outre-mer observent avec intérêt notre campagne électorale: c'est David contre Goliath.

Aidez-nous, s'il vous plaît: faites des DONS, distribuez des dépliants, placardez des affiches, parlez-en à vos sponsors, informez-en vos ami-e-s, envoyez des courriels, rédigez des tweets, etc.

Notre force grandira avec notre activité! MERCI.

**PAS DE RÉSIDUS DE VACCIN DANS NOTRE
NOURRITURE!
Donc: NON à la LOI SUR LES ÉPIZOOTIES
le 25 novembre 2012**



Le préambule de la Constitution fédérale suisse rappelle aux citoyennes et citoyens suisses:

- **notre responsabilité envers la Création,**
- **la liberté, la démocratie, l'indépendance et la paix,**
- **notre responsabilité envers les générations futures.**

La **loi sur les épizooties (LFE)** révisée est-elle en accord avec ces valeurs? **NON**, puisque l'industrie pharmaceutique introduit peu à peu ses intérêts dans notre législation grâce à son lobby très puissant – souvent à l'insu des parlementaires et de la population.

Acceptons-nous d'être manipulés??

Les personnes conscientes de leur responsabilité envers la nature et les enfants de l'avenir refusent la révision de la loi sur les épizooties, car:

1. La révision de la loi sur les épizooties (LFG) favorise l'insidieuse contamination de notre alimentation (lait, viande) par des résidus de vaccin comme le mercure, l'aluminium, la saponine, etc. Ces adjuvants toxiques sont ajoutés aux vaccins obligatoires de nos animaux, pour renforcer les effets du traitement. Le lendemain, ils se retrouvent dans le lait et quelques jours plus tard, dans la viande. Le lait et la viande bio ne font pas exception.
2. La LFG sert avant tout les intérêts des multinationales pharmaceutiques. Elle nuit à notre santé, aux paysans et à leur bétail. Déjà en 2008, lors de la vaccination obligatoire contre la maladie de la langue bleue, le vaccin a ravagé beaucoup d'animaux en bonne santé. Les opposants à la vaccination sont durement punis d'emprisonnement ou d'amendes illimitées.
3. La LFG met les paysannes et les paysans, les détenteurs d'animaux et les vétérinaires sous tutelle. Ils doivent céder leur responsabilité propre à l'Office vétérinaire fédéral (OVF). Leur expertise est ignorée, leur liberté et leur souveraineté sont violées.
4. L'OVF reçoit trop de pouvoirs, sans avoir les compétences nécessaires. Il reprend systématiquement les décisions de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'OVF et l'OMS sont sous contrôle de l'industrie pharmaceutique. Les remèdes naturels sont supprimés – ils n'ont aucune chance contre les aspirations au pouvoir de l'industrie pharmaceutique.
5. La vaccination obligatoire est contraire à notre éthique. Notre Constitution fédérale appelle à notre responsabilité envers la Création. Le prétendu effet protecteur des vaccins n'a jamais été prouvé de façon scientifique et indépendante, son existence est basée sur une supposition de Louis Pasteur. Pourtant, Prof. Geisin a découvert une fraude scientifique de L. Pasteur en 1993, mais les institutions compétentes et les médias ignorent les faits.

Ecco di seguito maggiori informazioni sui punti precedenti:

1. **L'innocuité des résidus toxiques dans notre alimentation est exagérée.** L'Office vétérinaire fédéral (OVF) recevra les compétences pour ordonner des mesures de contrainte. Sous menace de sanctions, les détenteurs d'animaux pourront être forcés de coopérer au détriment de leur intérêt personnel. Ainsi, l'industrie pharmaceutique pourra réaliser sans contrôle des **vaccinations obligatoires avec des vaccins trop peu étudiés** et utiliser les animaux en bonne santé des paysans et de détenteurs d'animaux comme cobayes, les coûts étant à la charge des détenteurs... ce qui fut le cas lors de la vaccination contre la maladie de la langue bleue en 2008. Les auteurs de la nouvelle loi ont évité le terme «vaccination obligatoire», mais la somme des mesures prévues permet clairement d'y avoir recours. À quelle autre fin servirait donc l'introduction de banques de vaccins onéreuses? **Nous, consommatrices, exigeons d'avoir la possibilité d'acheter des aliments sans résidus de vaccins!** Nous ne sommes pas informées de la vaccination des vaches et de la contamination du lait par des résidus toxiques: aucun délai d'attente n'est requis pour la vente du lait, y compris le lait bio! Avant l'abattage, un délai d'attente est requis pour les animaux vaccinés, mais le taux de mercure et d'aluminium dans la viande et dans le lait importe peu, puisque ces éléments sont de toute façon toxiques et nuisibles pour le cerveau.
2. **La révision de la LFE sert avant tout les intérêts de l'industrie pharmaceutique.** Les paysans et les détenteurs d'animaux doivent remplir de nombreuses prescriptions et conditions financières sous la menace d'amendes élevées et de peines d'emprisonnement, tandis que l'industrie pharmaceutique opère dans une absence de régulation de plus en plus marquée. À travers ses lobbyistes, elle dicte ses lois aux parlements et aux peuples du monde entier. **À ce jour, aucune étude scientifique indépendante ne prouve l'utilité des vaccins!** Ce n'est pas requis par la loi. Les seules «études» requises par les services d'autorisation de médicaments sont financées, réalisées et souvent manipulées par les entreprises pharmaceutiques elles-mêmes. Les dégâts dus aux vaccins chez les hommes et les animaux sont systématiquement niés, ignorés et tabouisés.
3. **Les 26 vétérinaires cantonaux seront mis sous tutelle et supplantés, ils pourront être forcés de participer aux mesures de contrainte, même si elles sont contraires à leurs valeurs éthiques..** La menace d'amendes élevées menacera l'existence matérielle et la liberté individuelle des détenteurs qui traitent leurs animaux avec des remèdes naturels. Malgré cela, ils seront obligés d'assumer le risque de dégâts dus aux vaccins. Les vétérinaires critiques sont également soumis à la pression de l'industrie pharmaceutique. Même les détenteurs de chiens et de chats souhaitant utiliser des remèdes naturels pourront être contraints à les vacciner.